

CERIE – Mise en conformité électrique

Check-list des 7 points vérifiés lors d'une mise en conformité NF C 15-100

Cette check-list résume les principaux points contrôlés lors d'une intervention de mise en sécurité ou de mise en conformité électrique par CERIE en Seine-et-Marne (77).

1. Tableau électrique & disjoncteur de branchement

- État général du tableau, repérage des circuits, présence de protections adaptées.

2. Dispositifs différentiels 30 mA

- Présence et bon fonctionnement des différentiels pour la protection des personnes.

3. Mise à la terre et liaisons équipotentielles

- Continuité de la terre, présence de prises avec terre et liaisons en pièces d'eau.

4. Circuits prises, éclairage et appareils spécifiques

- Section des câbles, calibre des disjoncteurs, circuits dédiés (cuisine, gros appareils).

5. Protection des volumes dans les pièces d'eau

- Conformité des équipements dans salle de bain / salle d'eau selon les zones de sécurité.

6. Qualité des connexions et appareillages

- État des prises, interrupteurs, boîtes de dérivation et absence de connexions dangereuses.

7. Adaptation aux usages actuels du logement

- Vérification de la cohérence entre l'installation et vos usages (IRVE, VMC, électroménager, etc.).

Remarque :

Cette check-list ne remplace pas un diagnostic complet sur place,
mais vous aide à comprendre les principaux points vérifiés lors d'une mise en conformité.

CERIE

Électricien à Lagny-sur-Marne & Val d'Europe – Seine-et-Marne (77)

Tél. : 06 21 53 14 32 – Email : sasu.cerie@gmail.com

Site : gerardcedric.github.io/cerie/